

La thèse et son auteur : voie d'une nouvelle complémentarité terminologie-documentation

Nous cadrerons notre étude en retraçant le circuit général de diffusion des néologismes scientifiques, puis nous nous intéresserons aux néologismes d'indexation qui en résultent. Nous verrons que la thèse et son résumé font figure de documents scientifiques originaux au sein de l'ensemble des publications scientifiques et nous soulignerons leur importance tant du point de vue de la transmission des connaissances et que de celui de l'aménagement de la langue. Nous montrerons alors que l'intervention de l'auteur est précieuse dans la description de la néologie et présenterons un modèle de fiche multifonctionnelle pouvant satisfaire aux besoins de la documentation comme de la terminologie: modèle de fiche qui ouvre, selon nous, la voie d'une nouvelle complémentarité entre la terminologie et la documentation.

Termes-clés:
néologisme; thèse;
documentation; aménagement;
terminologique.

1 Circuit de diffusion des néologismes scientifiques et conséquences du point de vue des néologismes d'indexation: le cas de *Rameau*.

1.1 Prolifération et évaluation: le poids du support et de la langue

Il n'est pas aisé de quantifier le volume de la production mondiale des écrits scientifiques malgré les puissants outils de mesures bibliométriques dont nous disposons à l'heure actuelle.

On s'accorde en général sur l'existence d'environ 50 000 périodiques vivants au niveau mondial⁽¹⁾ ce qui permet d'estimer à plusieurs milliers le nombre d'articles diffusés par jour toutes disciplines confondues. Ce calcul ne vaut que pour aider à se représenter l'important volume de la production scientifique mondiale et pour mettre en lumière le rôle déterminant des outils qui canalisent et signalent le flux des publications: autrement dit, les bases de données bibliographiques comme les catalogues matières des centres de documentation. Il va sans dire que toutes les revues publiées n'ont pas le même impact sur la communication scientifique. À peu près 10% d'entre elles sont internationalement reconnues au sein de leur discipline respective et constituent ce qu'il est convenu d'appeler les fronts de recherche.

C'est dans ces revues (dont certaines comme *Nature* peuvent se permettre de refuser 90% des articles qui leur sont envoyés) que les chercheurs voudront être publiés, et c'est par la publication d'articles dans ces mêmes revues qu'ils seront reconnus et financés. La liste des publications est l'élément clé permettant d'évaluer le travail du scientifique. À partir de celle-ci, *l'Institute for Scientific Information* (ISI) a forgé la méthode d'évaluation mondialement connue et surtout reconnue par tous les organismes de recherche: le *Science Citation Index*. Partant du principe que tout article scientifique se termine obligatoirement par une liste de publications, ce que Ginette Gablot nomme «*le réseau d'autorité mobilisé par l'auteur à cette occasion*» (Gablot 1992: 205), le SCI établit la liste des auteurs les plus cités et surtout des titres phares dans les différents domaines de recherche.

Le mode d'évaluation de la recherche via le *Science Citation Index* accentué de fait la course aux périodiques sélectionnistes. Les périodiques les plus cités sont les plus convoités mais ils sont également dans leur majorité entre les mains d'éditeurs anglo-saxons: ce qui fait dire à Maurice Ronai que «ce qui reste en position centrale, ce n'est pas la science américaine, mais bien son réseau de revues, d'index bibliographiques et son arbitrage bibliométrique (l'ISI)» (Ronai 1990: 69). Ces revues s'appuient sur des comités de lecture composés de scientifiques considérés comme pairs dans leur champ disciplinaire et pour lesquels l'anglo-américain est le passage obligé pour la publication.

(1) Périodiques labellisés par un numéro d'identification international, l'ISSN.

À la sélection scientifique s'ajoute donc une sélection linguistique drastique. Les éditeurs français comme européens partagent ce point de vue à l'image de Serge Eyrolles, responsable du secteur science, technique et médecine pour le Syndicat national de l'édition, qui répondait en leur nom à la question posée en 1990 en titre d'un colloque : *Quelles langues pour la science?*⁽²⁾. Il déclarait alors qu'il ne s'agissait pas de mener une bataille du français contre l'anglais mais bien de permettre à l'information scientifique et technique de s'adapter à un environnement international (Cassen 1990 : 84). Cette adaptation, qui s'est traduite par une série de regroupements pour résister à la concurrence américaine⁽³⁾, a également eu pour conséquence la généralisation de l'anglais dans les périodiques francophones qui ont d'ailleurs, pour un certain nombre d'entre eux⁽⁴⁾, décidé d'angliciser leur titre à cette occasion. Les mots pour dire les avancées scientifiques étant d'abord anglo-saxons (plusieurs dizaines de milliers de néologismes chaque année), les commissions de terminologies françaises doivent alors

(2) Colloque organisé en 1989 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

(3) Masson signe une convention d'exclusivité avec Springer Verlag en 1992, Elsevier rachète les éditions Techniques en 1993, Bordas, Dunod, Gauthier ont fusionné à cette même période etc. (Source Livre-Hebdo).

(4) Les *Annales de l'Institut Pasteur* s'intitulent depuis 1989 *Research in virology, microbiology, immunology*; en 1998, le *Journal de Physique* devient *European Physical Journal*, revue éditée par les Éditions de Physique et Springer Verlag.

(5) Répertoire d'autorité matière encyclopédique et alphabétique unifié.

essayer de pallier ce qui prend la forme de plus en plus accentuée d'un véritable sous-équipement de la langue dans des champs spécialisés : sous-équipement accentué par les chercheurs eux-mêmes qui attribuent, le plus souvent, une valeur méliorative aux termes anglo-saxons. Ces termes, débarrassés de toutes connotations avec la langue familière française, acquièrent à leurs yeux une dénotation équivalente à un étiquetage conceptuel.

1.2 Les néologismes d'indexation

Mais à l'image d'une effigie imprimée sur un billet de banque, la valeur du terme anglo-saxon est également largement fonction de son support de diffusion : ces mêmes périodiques tant convoités. Derrière la reprise et la prédominance de certains termes sur d'autres il faut alors se poser la question des conditions d'usage, dans le cas de synonymies dénominatives entre termes anglais et français lorsqu'ils se trouvent en concurrence, mais également la question des forces sociales (en l'occurrence éditoriales) qui diffusent ces termes. Nous souscrivons ici aux propos de Jean-Claude Baudet lorsqu'il écrit que « toute terminologie, ainsi (en tant que système de termes), se construit sur une éditologie au moins latente (un système de canaux de communication) » (Baudet 1991 : 90). La prise en compte du canal donne un sens aigu à l'étude du contexte de la communication telle que le préconise la sociolinguistique et partant la socioterminologie. Elle trace selon nous la voie d'une complémentarité nouvelle entre la terminologie et la documentation. Les questions bibliothéconomiques relatives au signalement des documents (indexation notamment) relèvent à la fois d'une terminologie

descriptive (qui s'intéresse aux conditions d'émergence et à la circulation des termes) et de l'éditologie (qui relie le terme au texte et le texte à son support de diffusion). L'indexation documentaire résulte directement du circuit de diffusion des néologismes scientifiques. Le fait que l'édition d'ouvrages de recherche au niveau mondial se fasse en anglo-américain n'est évidemment pas sans conséquences sur les néologismes d'indexation. Ces néologismes apparaîtront sur les index bibliographiques nord-américains. Ils alimenteront les fichiers matières de la Bibliothèque du Congrès de Washington et transiteront ensuite par le Québec pour y être traduits par la cellule de francisation des vedettes matières de la bibliothèque de l'Université Laval (par des professionnels de la documentation) avant de venir enrichir, sous forme de calques et d'emprunts pour la plupart, la liste d'autorité matière nationale *Rameau*⁽⁵⁾ qui est le réservoir obligé de toutes les vedettes d'indexation françaises.

1.3 La réduction des terreaux

En résumé, nous dirons que le cheminement des termes d'indexation est le même que celui des terminologies scientifiques : des États-Unis vers le reste du monde. Mais si l'anglo-américain constitue un puissant facteur d'universalisation dans la communication entre chercheurs lors de colloques, échanges via internet, revues, etc., rappelons à la suite de Louis Guespin qu'il serait grave de négliger le risque d'une réduction des terreaux spécifiques à partir desquels s'enracinent les sciences et les techniques nouvelles (Guespin 1990 : 19). Négligence qui revient à considérer l'activité scientifique comme le déploiement d'une raison universelle pouvant

exister hors des parlers des communautés humaines, négligence que la dominante onomasiologique de la terminologie partage avec le monde de la documentation, devenue sous la pression de la mondialisation des réseaux de communication «science de l'information» (Holzem 1997). Cette uniformisation linguistique, synonyme comme le remarque Daniel Confland (Confland 1990: 90), d'une uniformisation de la pensée, est bien sûr au cœur de la réflexion sur l'avenir de la francophonie.

2 La thèse: pour une validation des usages francophones

2.1 Un document original

La thèse, comme sa notice bibliographique (titre, résumé, mots clés), semble bien être le dernier document à propos duquel il soit (encore) stipulé qu'il doit être rédigé en français. L'auteur assure lui-même le signalement de son travail avec comme seul interlocuteur le personnel de la bibliothèque universitaire qui se chargera de la transmission au niveau national: auprès de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), pour alimenter les bases de données *Pascal* et *Docthèses*; à l'Atelier national de reproduction des thèses (ANRT), pour le microfichage et l'envoi à toutes les bibliothèques universitaires de France.

Du point de vue de sa langue, de sa rédaction et de son circuit de diffusion, la thèse, surtout en

sciences, peut donc être qualifiée de document original au sein de l'ensemble de la production écrite des chercheurs français. Elle est tout à la fois une production de laboratoire, au sein duquel la problématique a été construite en fonction d'axes de recherche considérés comme prioritaires, et une communication par nature très individualisée. L'auteur tentera de se valoriser par rapport aux travaux réalisés jusqu'ici dans son micro-champ disciplinaire: désirs tout à la fois de démarcation individuelle et d'adhésion explicite aux connaissances partagées. Notons que le désir de démarcation est ici certainement plus fort que dans la rédaction d'un article scientifique qui est souvent une œuvre collective voire transdisciplinaire (à l'image des domaines de recherches en émergence).

2.2 Un document clé pour l'aménagement linguistique

La thèse scientifique tient une place toute particulière sur le plan de l'aménagement de la langue: son auteur doit communiquer en français une recherche qu'il aura mis trois années, voire plus, à élaborer à partir d'articles essentiellement en anglais. L'analyse de quelques titres de thèses scientifiques nous a permis de percevoir les difficultés auxquelles sont confrontés les thésards qui semblent bien dépourvus devant la traduction de syntagmes anglo-américains (Holzem 1997: 273). Ce bricolage terminologique est d'autant plus regrettable qu'il s'agit de l'intitulé de leur propre travail. Il nous conduit, tout comme les auteurs de l'enquête sur l'impact des arrêtés terminologiques (Guespin 1993: 33), à considérer qu'une sensibilisation aux problèmes de la langue et une assistance terminologique auprès des jeunes docteurs seraient urgentes, au vu de la place unique de la thèse dans

la diffusion de l'avancée des connaissances en langue française.

3 Le résumé de thèse du point de vue de l'aménagement terminologique

3.1 Un document secondaire pour un public non spécialiste

Au regard du rythme et du volume de la production des écrits scientifiques que nous évoquons au début de cet article, le résumé de thèse est, en tant qu'information secondaire, primordial dans la sélection de l'information spécialisée. Ce résumé n'est pas destiné à être évalué par les membres du jury, mais est exigé par l'institution universitaire au moment de la soutenance. Il s'adresse à un public à la fois bien plus large: du fait de sa diffusion sur des bases de données bibliographiques pluridisciplinaires *Pascal* (pour les sciences exactes, appliquées et disciplines de santé) et *Francis* (pour lettres, droit, sciences économiques, et psycho-sociologie), et le plus souvent non spécialiste du domaine: du fait de l'accroissement des morcellements disciplinaires et de l'étroitesse des champs de spécialisation qui en découle (Kunth 1992: 39). Outre qu'il est en français, ce qui n'est plus le cas de l'immense majorité des notices de la base, le résumé de thèse est bien plus long et détaillé que n'importe quel autre résumé: une demi-page contre quelques lignes. Le thésard prendra en général le temps d'explicitier ce qui fait l'originalité de sa recherche par rapport aux autres, et pour se faire, il s'attachera à mettre en évidence la finalité de celle-ci.

La phrase introductive du type, *le but de cette thèse est de*, est de loin la plus fréquente du corpus que nous avons étudié⁽⁶⁾. Elle annonce une

(6) Corpus de 189 notices de thèses issues de la base de données *Pascal* du CNRS. Corpus sélectionné à partir de quatre termes exprimant la notion de hasard (*hasard, aléatoire, stochastique, randomisation*).

application, au terme d'un texte dont la composition est avant tout fondée sur la logique : présentation, problématique, résolution et enfin application. Même si cette dernière est souvent plus théorique que réellement concrète et située, elle traduit une volonté d'inscrire la recherche dans une certaine pratique et tente par là même de répondre à une question fondamentale en vulgarisation des connaissances : *à quoi ça sert ?* C'est bien par le biais de la transmission, non du savoir mais de son usage, comme le remarque Philippe Roqueplo dans son ouvrage consacré au *Partage du savoir* (Roqueplo 1974), que la science peut s'habiller des vêtements du quotidien et ainsi se mettre à la portée de tous.

3.2 Un acte de reformulation

À l'étude d'un corpus, pourtant constitué à partir de quatre termes de mathématiques, nous avons pu mesurer les efforts des auteurs en matière de lisibilité. Nous n'avons relevé qu'une seule amorce formelle s'ouvrant sur un subjonctif « *soit* », alors que celle-ci introduit la plupart des énoncés de mathématiques. Efforts qui conduisent les auteurs à un important travail de reformulation ; reformulation au niveau de la macrostructure d'abord : l'auteur reprenant la structure du document source ; reformulation terminologique enfin.

Ce dernier type de reformulation est de loin le plus intéressant. De nombreux termes sont suivis d'un contexte définitoire introduit par un marqueur explicite de la reformulation copulative : *est un*.

Exemples extraits de résumés :
« *Les semi-conducteurs magnétiques sont*

des... », « *la paléosismicité est une...* », etc.

Les auteurs, qui dans le cadre de leur thèse, ont eu recours à de nombreux théorèmes, modèles, lois etc., effectueront ici un choix drastique. Ils choisiront de présenter et d'explicitier ce qui fait l'innovation de leurs travaux par rapport aux autres sur le même sujet. Ils le feront en retranscrivant le cadre d'emploi particulier d'un terme, c'est-à-dire en ayant recours à son contexte d'apparition. Cette démarche, qui s'attache à décrire les situations de communication dans lesquelles intervient un terme, se révèle être plus linguistique que notionnelle. Elle démontre, comme l'écrivait Bakhtine, que la compréhension ne se ramène pas à l'identification d'une forme utilisée mais bien à sa signification dans un contexte donné (Bakhtine 1997 : 100).

Ces contextes définitoires sont particulièrement précieux pour aider à l'appropriation des connaissances car ils mettent en circulation des termes scientifiques dont on ne trouve pas encore trace, loin s'en faut, dans les dictionnaires et terminologies spécialisés. Autrement dit, si les notions ainsi définies n'ont pas été dans leur majorité créées par ces jeunes docteurs, elles n'ont pas non plus été définies auparavant et gardent, de ce fait, un caractère fortement néologique. C'est précisément ce premier contexte d'utilisation en français qui confère tout son intérêt au résumé de thèse car, comme le remarque John Humbley à propos de l'observation de la néologie, il est plus utile de savoir dans quel contexte un mot est utilisé pour la première fois que d'avoir une simple attestation (Humbley 1993 : 67).

La reformulation terminologique est omniprésente dans le résumé de thèse, on peut même dire que le résumé est une reformulation à visée explicative en tant que telle. C'est un

texte centré sur l'interprétation d'un texte source dont le sens n'est pas directement accessible à un public non-spécialiste. *Le résumeur*, écrit Catherine Fuchs, construit à partir de l'interprétation qu'il a de T un nouveau texte T' plus court, aux fins de transmettre à l'interlocuteur les informations essentielles contenues dans T (Fuchs 1994 : 10). Ici auteur et résumeur sont une même et seule personne ce qui offre un cadre d'analyse aussi intéressant et qu'original.

3.3 La nécessité d'une assistance terminologique

Par les consignes qui lui sont données dans le livret de signalement des thèses⁽⁷⁾, l'auteur est invité à la reformulation et à la traduction : il doit notamment développer les sigles si possible en français. Il se trouve ici dans une situation de communication (vers un public plus large) assez inconfortable parce qu'elle lui est en grande partie inconnue. À la lecture de nombreux résumés, nous avons pu mesurer la nécessité d'une assistance terminologique pour aider l'auteur dans son tâtonnement autour de la traduction ou dans la non-traduction de sigles ou de termes anglo-saxons, comme dans les exemples suivants :

- modèle MREI « modèle modifié d'éléments distribués au hasard se déplaçant en phase » ;
- propriétés du type « *event average-time average* » ;
- modèle ODE (*ordinary differential equation*) ;
- modèle « *Random Sequential Adsorption* » (RSA).

Dans les deux derniers exemples la non-traduction ne provient pas d'une lacune en langue d'arrivée, puisque *équations différentielles ordinaires* et *absorption séquentielle aléatoire* sont deux termes connus des mathématiciens et physiciens (ils font d'ailleurs partie du champ des

(7) Livret de signalement des thèses édité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

descripteurs de la base de données *Pascal*). Elle semble plutôt provenir d'une possible méconnaissance des auteurs dont le français n'est à priori pas la langue maternelle⁽⁸⁾, ou bien, cas malheureusement fréquent chez les scientifiques, en raison d'une valeur méliorative accordée aux termes anglo-saxons sur leurs équivalents francophones. Nous avons également pu constater que dans de nombreux cas, l'auteur annonce une nouveauté sur le plan conceptuel par le biais d'une définition fonctionnelle, mais qu'il se garde de lui donner un autre nom que *cette méthode, cet algorithme, cette approche* ou qu'il recourt à un générique précédé d'un article indéfini : « *je conçois un démonstrateur de cette machine de Botzman linéaire et un séquenceur pour le mettre en place...* »

3.4 La fiche multifonctionnelle

Nous avons enfin relevé quelques néologismes morpho-syntaxiques comme : *la paléosismicité*, que son auteur annonce étudier pour la première fois en France ; une nouvelle famille de *codes linéaires dits en dégradés* ; la notion de *bridage*, que l'auteur a dû introduire *pour traduire la fermeture partielle du domaine des variables* en algorithmique ; le *plasmide pRL1*, un outil génétique annoncé

(8) L'un se nomme Driss Touijar et l'autre Raed Ezzedine.

(9) Dictionnaire des bio-industries mis au point sous la direction de François Gaudin (UPRESA 6065) et prototype de dictionnaire destiné à faciliter les échanges entre informaticiens, biologistes et statisticiens dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire de recherche à l'Université de Rouen.

(10) TG = terme générique, TE = terme équivalent, TR = terme rejeté.

comme *original pour introduire de nouveaux sites*, etc.

Ces tentatives, réussies ou non, d'explication de l'innovation scientifique en langue française, plaident, selon nous, pour une prise en compte des résumés de thèse du point de vue de l'aménagement terminologique du français. Les occasions d'écriture et d'échanges spécialisés en français étant devenus rares, nous avons alors voulu poursuivre cette étude pensant qu'il était tout à fait nécessaire et même urgent d'aider à l'émergence de termes francophones de la recherche : faute de quoi, comme nous l'avons souligné avec François Gaudin, on laisse s'installer un sabir anglo-américain qui se révèle être encore plus vide de sens pour les profanes, notamment ceux qui, en situation de formation, doivent s'appropriier tout à la fois les connaissances et les formes linguistiques par lesquelles on les dénomme (Gaudin et Holzem 1995 : 107).

Nous avons donc élaboré un modèle de fiche terminologique qui soit capable de fournir les contextes d'utilisation d'un terme, mais également de le situer dans un environnement sémantique fait de termes génériques, spécifiques, équivalents, etc. Nous avons appelé cette fiche *multifonctionnelle* pour rappeler, à la suite de Pierre Lerat, que l'avenir est aux bases de données terminologiques multifonctionnelles, desquelles on puisse extraire à la demande, par des clés d'interrogation diversifiées selon les usages, des informations (lexicographiques notamment) utiles à la documentation, à la traduction ou à l'harmonisation (Lerat 1988 : 28). Cette fiche est conçue à la fois sur le modèle de la fiche de proposition *Rameau* (pour permettre aux professionnels de soumettre de nouvelles vedettes matières), sur le modèle de la fiche terminologique du Centre de Néologie et de

Terminologie adaptée à la présentation de la néologie et sur celui des fiches de *Biolex* et *Lexigène*⁽⁹⁾ qui introduisent quatre relations prédicatives (action, objet, agent et application) pour une description contextualisée et fonctionnelle. Ces modèles de fiches terminologiques offrent un cadre de travail très ouvert permettant l'enrichissement de nouveaux contextes d'utilisation en fonction des nouvelles acceptions d'un terme.

À partir de la lecture des résumés de thèse, nous avons alors tenté une description de quelques termes annoncés comme nouveaux par leurs auteurs comme dans l'exemple suivant :

Paléosismicité

TG⁽¹⁰⁾ : Sismologie

TG : Géologie

TE : Paléosismologie

TE : Néotectonique

TR : Sismicité historique

Action : étude des séismes fossiles

Objet : Caractérisation des accidents sismogènes en fonction du temps

Agent :

Application : Évaluation de l'aléa sismique en fonction du temps
Contexte : La paléosismicité est une discipline à cheval entre la sismologie et la géologie, qui a pour but de mettre en évidence et d'étudier les séismes fossiles (extrait du résumé).

Source : Ghafiri, Abdessamad, *Paléosismicité de failles actives en contexte de sismicité modéré : application à l'aléa sismique dans le sud-est de la France*. Thèse Université Paris 11, 1995.

Terme anglais : Paleoseismicity.

L'élaboration de cette fiche, réalisée à partir de la seule lecture du résumé de thèse, démontre la richesse de celui-ci en matière de description et de reformulation. Il est cependant difficile et long pour un non-spécialiste, comme peut l'être le terminologue et à plus forte raison le documentaliste, de l'élaborer à partir de la seule lecture du texte qui

pourtant dans le cas présent semble clair. La fiche ci-dessus n'a ni terme spécifique, ni agent. Le terme rejeté (sismicité historique) l'est par l'auteur, qui dans son résumé lui substitue un néologisme (paléosismicité) mais sans motiver son choix. C'est à l'oral que cette motivation pourrait transparaître. Autrement dit l'élaboration de ce type de fiche, comme de toute autre fiche terminologique, a besoin du recours d'un expert. Dans le cas présent l'auteur devient, en tant que spécialiste d'un savoir, indispensable à la description d'un néologisme.

4 Pour une intervention de l'expert: premiers bilans d'une enquête en cours

4.1 Un entretien indispensable

Dans le cadre d'une enquête commandée à notre laboratoire de recherche (l'UPRESA 6065 de l'Université de Rouen) par la Délégation générale à la langue française et agréé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, nous recevons toutes les personnes soutenant leur thèse en 1998 devant l'Université de Rouen. Lors de cette rencontre, qui se situe en général au moment où l'auteur remplit sa notice de signalement (titre, résumé, mots clés), nous lui demandons de bien vouloir choisir un ou plusieurs termes rendant, selon lui, le mieux compte de l'innovation de son travail. Celui-ci effectue son choix sans trop de difficulté dans la première partie de l'entretien, puis il nous aide à remplir les champs de la fiche ci-dessous.

Terme :

Mutualisme

Terme en anglais :

mutualism

Sigle :

Subdivision géographique :

Remplace :

Terme(s) générique(s) :

Écologie, interaction lombric-microorganismes

Terme(s) associé(s) :

cellulolyse (dégradation de la cellulose), lignolyse (dégradation de la lignine)

Auteurs associé(s) :

Lavelle (Patrick), Barois (Isabelle)

Terme(s) synonyme(s) :

synergie, complémentarité

Terme(s) spécifique(s) :

mutualisme entre macrofaune et microflore

Terme(s) antonyme(s) :

parasitisme

Action (utilisation de l'objet décrit) :

recyclage de la matière organique

Objet (ce qui subit l'action) :

la litière (composée de cellulose, lignine, pectine etc.)

Agent (celui qui effectue ou

permet l'action sur l'objet) :

les enzymes bactériennes et tissulaires animales (celles du lombric)

Application (indique les applications, procédés, etc. dans lesquels l'action est ou peut être utilisée) :

– sert à la fabrication d'un compost issu de la stimulation de l'activité bactérienne par le vers (compost appelé vermicompost qui est plus riche en macromolécules que le compost simple)

– permet un meilleur recyclage des déchets organiques.

Contexte(s) : Le mutualisme est l'expression d'une synergie dans le sens de complémentarité entre les enzymes tissulaires et les enzymes bactériennes (microbiennes) dans le processus de dégradation de la

cellulose. Ce mutualisme entre le vers (lombric) et la matière organique (cellulose et lignine) aboutit à une modification plus fine de la matière organique. Ce qui conduit à une minéralisation primaire plus importante autrement dit à une cellulolyse et lignolyse plus importante.

Note (sur le mot ou la chose désignée) :

le mutualisme déjà utilisé dans la complémentarité entre être vivants d'espèces différentes, jamais jusqu'à maintenant dans un rapport macrofaune (le lombric) - microflore (les champignons)

Distribution (construction syntaxique) :

Dérivation (renseigne sur les dérivés existants) :

Source :

VINCESLAS-AKPA, Marthe. 1998. Activité cellulolytique dans le tube digestif d'*Eisenia fetida andei*. Impact sur la dynamique de la matière organique de déchets lignocellulosiques. Thèse de Biologie, Université de Rouen.

Sans vouloir nous appesantir sur le bilan de cette enquête qui donnera lieu à un rapport final, nous pouvons d'ores et déjà dire que tous les entretiens menés jusqu'à présent (une cinquantaine) se sont soldés par la description d'un terme présenté comme nouveau : d'un point de vue morpho-syntaxique parfois, d'un point de vue sémantique toujours, comme dans l'exemple ci-dessus (cf. l'information mise en note dans la fiche).

Nous constatons également que les fiches obtenues sont en général bien plus complètes que celles réalisées après la seule lecture des résumés et que leur élaboration est bien plus rapide que dans le cas précédent : moins d'une heure par fiche. L'intervention de l'auteur en tant qu'expert ponctuel enrichit la

compréhension par un non-spécialiste. En s'appuyant sur son propre résumé, il décrit et surtout motive le nouveau terme ou la nouvelle acception.

Nous avons enfin pu remarquer que l'auteur nous proposait quelquefois un terme non présent dans la notice bibliographique. Dans l'exemple de *mutualisme*, Madame Vincelas décrit avec soin cette complémentarité nouvelle, mais n'a pas cru utile de reprendre ce terme très connu des biologistes (il fait même l'objet d'une entrée dans *Rameau*) pour le charger d'un sens supplémentaire: peut-être par modestie ou souci de précision et de scientificité.

Quoi qu'il en soit, l'entretien se révèle précieux à l'émergence de la néologie. C'est à l'oral, et heureusement que l'on discute, que l'on échange ses perplexités, que l'on «ferraille» sur des points litigieux, remarque François Gaudin (Gaudin 1995: 232) qui souligne le rôle premier de la parole dans l'innovation scientifique au sein du laboratoire. «L'enquête sur l'impact des arrêtés terminologiques dans le domaine du génie génétique» menée par notre laboratoire avait également plaidé pour un travail sur le terrain en parallèle au travail *in vitro* (sur les écrits) mené par les commissions de terminologie. Elle rappelait très logiquement que le labo, lieu même de production de la science, devrait être aussi lieu de production des termes (Guespin 1993: 40). Notre démarche est ici la même. Elle fait de l'entretien avec le chercheur un moment privilégié où peuvent s'intégrer, «*in vivo*», l'ensemble des paramètres scientifiques et sociaux concernant les conditions d'usage d'un terme.

(11) Une centaine de thèses de troisième cycle sont soutenues chaque année devant l'université de Rouen.

4.2 La bibliothèque: lieu d'aménagement de la langue

Ce que nous réalisons à titre expérimental avec les thésards rouennais, toutes disciplines confondues⁽¹¹⁾, pourrait tout à fait être étendu au niveau national. Derrière toutes les thèses soutenues chaque année en France (il y en a environ 10 000), il y a autant d'auteurs physiquement présents sur les campus et qui peuvent s'associer à la mise en valeur de leurs travaux par une description en français de l'innovation. Il faudrait que les futurs docteurs soient invités à se rendre à la bibliothèque, lieu de diffusion de la thèse, au moment de la rédaction de leur dossier de soutenance (et notamment au moment de l'écriture du résumé) pour y rencontrer les bibliothécaires, afin de les aider au bon signalement de leur travail et surtout, afin de mettre celui-ci en valeur par une description de l'innovation. Cette rencontre bibliothécaire-thésard peut être, selon nous, envisagée sous l'angle d'une expertise terminologique entre un auteur spécialiste de son sujet, et donc expert ponctuel, et un professionnel qui pour l'occasion assurerait une fonction de terminologue. Cette fonction de terminologue ponctuel conforterait les bibliothécaires dans leur mission d'aide à la circulation et au transfert des connaissances, quel qu'en soit le support. Pour mener cette tâche à bien il faudrait cependant que ces derniers reçoivent une formation adéquate: formation qui les sensibiliserait aux questions de la langue et de son rôle dans la culture, la diffusion et la vulgarisation des connaissances.

Bien que la fiche multifonctionnelle résultant de l'entretien offre une description approfondie d'un usage pour l'instant unique, celui de la thèse, il faut considérer que le chercheur n'est pas

un individu isolé. Il travaille dans un laboratoire au sein duquel la problématique et la rédaction du travail ont été effectuées. De ce point de vue, sa contribution à l'équipement de la langue à partir de sa propre recherche, nous semble ouvrir la voie, dans le cas d'une systématisation de cette démarche, d'une collaboration plus large avec les laboratoires eux-mêmes.

5 Conclusion

Il ne s'agit pas d'imposer l'entrée chaque année de 10 000 nouveaux termes dans les répertoires, fichiers, thésaurus ou bases de données, mais bien de proposer la description en français de l'avancée des connaissances.

Nous pensons que ces fiches multifonctionnelles, qui pourraient être reliées les unes aux autres par des liens hypertextuels, sont autant de descriptions contextualisées proposées à une large communauté universitaire et extra universitaire ayant besoin d'acquérir des connaissances ou de se construire, comme pour les bibliothécaires, une représentation d'un champ à indexer. Nous faisons confiance à la langue et aux usages pour trancher dans la reprise ou non de certains termes, qui alors, pourront devenir d'excellentes vedettes matières capables de guider les usagers. Cette enquête nous semble prometteuse, elle ouvre la voie d'une nouvelle complémentarité entre la terminologie et la documentation. Elle permet de diversifier le circuit trop unique de production et de circulation des vedettes matières scientifiques. Elle sensibilise un public cible, des chercheurs qui sont au début de leur carrière et donc gros producteurs de textes et pourvoyeurs de termes, aux problèmes de la langue en les encourageant à une mise en circulation et en culture (par les

contextes définitoires), des termes en usage dans leur laboratoire. Cette enquête, qui plaide pour une standardisation à partir des usages, fait de la bibliothèque un lieu privilégié pour l'aménagement du français. La bibliothèque universitaire, tout particulièrement, qui se trouve sur le chemin du continuum qu'il convient de tracer entre les calculs du laboratoire et la diffusion élargie (Peytard 1986: 11), pourrait ainsi jouer pleinement son rôle de médiation en matière de transmission et d'appropriation des connaissances.

Maryvonne Holzem,
Upresa CNRS 6065,
Université de Rouen,
France

Bibliographie

Depecker (Loïc), éd. 1997: *La mesure des mots: cinq études d'implantation terminologique*, Publications de l'Université de Rouen.

Fuchs (Catherine), 1994: *Paraphrase et énonciation*, Éditions Ophrys, 120 p.

Gablot (Ginette), 1992: Les revues scientifiques, *Encyclopædia Universalis*, Éd. Encyclopædia Universalis, pp. 203-205.

Gaudin, François, 1995: «Champs, clôtures et domaines: des langues de spécialités à la culture scientifique», dans *Méta*, vol. 40, n°2, pp. 229-237.

Gaudin (François), Holzem (Maryvonne), 1995: «Du terme au mot-clé: le cas des mathématiques et de la microbiologie», dans *Recherches documentaires: actes des deuxièmes journées «Linguistique et ergonomie», 17-18 juin 1994*, Université de Rouen, Éd. CLS, pp. 97-108.

Guespin (Louis), 1993: «Étude d'implantation des arrêtés de terminologie, domaine: génie génétique», dans Depecker (L.) et Mamavi (G.), dir., éd. 1997: *La mesure des mots: cinq études d'implantation terminologique*, Publications de l'Université de Rouen, pp. 1-45.

Holzem (Maryvonne), 1997: *Apport des recherches en terminologie à la communication des sciences, thèse sciences du langage*, Université de Rouen, 393 p.

Humbley (John), 1993: «L'observation de la néologie terminologique: l'expérience du CTN», dans *La Banque des mots*, (numéro spécial 5), pp. 64-74.

Lerat (Pierre), 1988: «Terminologie et sémantique descriptive», dans *La Banque des mots* (numéro spécial), pp. 11-38.

Ronai (Maurice), 1990: «Dans quelle langue livrer les résultats de la recherche?» dans Cassen (B.), dir. *Quelle langue pour la science?* Paris, La découverte, pp. 63-83.